

SECTION 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise

1.1 Identificateur de produit

Nom commercial du produit/désignation bogaclean FOGGER ANTI-PUCES

1.2 Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

Utilisations identifiées pertinentes

Secteur d'utilisation

SU21 Ménages privés (= tout public).

Catégories de produits [PC]

PC8 Biocides (par ex. désinfectant et produit antiparasitaire)

Catégories de processus [PROC]

Aerosol Spray

Catégories d'articles [AC]

Catégorie PT 18, Insecticide

1.3 Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

Producteur

DISTRIBUTEUR: Bogar AG

CH-8304 Wallisellen

DE-42329 Wuppertal

boîte postale:

Téléphone: +41 (0) 43 233 33 66

Telefax: +41 (0) 43 233 33 99

E-mail: info@bogar.com

Service responsable de l'information: Bogar AG

Renseignement téléphone: +41 43 233 33 65

www.bogar.com

1.4 Numéro d'appel d'urgence

Tox Info Suisse, en cas d'urgence: 145

SECTION 2: Identification des dangers

2.1 Classification de la substance ou du mélange

Classification selon règlement (CE) N° 1272/2008 [CLP]

Risques physiques

Flam. Aerosol 1

consignes en cas de risques physiques

H222 Aérosol extrêmement inflammable.

consignes en cas de risques physiques

H229 Récipient sous pression: peut éclater sous l'effet de la chaleur.

Dangers pour l'environnement

Aquatic Chronic 2

consignes en cas de risques pour l'environnement

H411 Toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

2.2 Éléments d'étiquetage

étiquetage selon le règlement (CE) N° 1272/2008 [CLP]

Pictogrammes des risques



GHS02

GHS09

Mention d'avertissement

Danger

Mentions de danger

Consignes en cas de risques physiques:

H222 Aérosol extrêmement inflammable.

H229 Récipient sous pression: peut éclater sous l'effet de la chaleur.

Consignes en cas de risques pour l'environnement:

H411 Toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

Conseils de prudence

Informations générales:

P102 Tenir hors de portée des enfants.

P101 En cas de consultation d'un médecin, garder à disposition le récipient ou l'étiquette.

Prévention:

P210 Tenir à l'écart de la chaleur, des surfaces chaudes, des étincelles, des flammes nues et de toute autre source d'inflammation. Ne pas fumer.

P251 Ne pas perforer, ni brûler, même après usage.

Conservation:

P410 + P412 Protéger du rayonnement solaire. Ne pas exposer à une température supérieure à 50 °C/122 °F.

Evacuation:

P501 Éliminer le contenu/récipient dans .

Règles particulières relatives aux éléments d'étiquetage additionnels concernant certains mélanges

EUH208 Contient . Peut produire une réaction allergique.

2.3 Autres dangers

Aucune donnée disponible

SECTION 3: Composition / informations sur les composants

3.1/3.2 Substances/Mélanges

Description

Mélange de solvants organiques, parfum, substances actives biocide, gaz propulseur.

Composants dangereux

ethanol	10 - <25 %
CAS 64-17-5	
EC 200-578-6	
INDEX 603-002-00-5	
Flam. Liq. 2, H225	
isobutane	50 - <100 %
CAS 75-28-5	
EC 200-857-2	
INDEX 601-004-00-0	
Flam. Gas 1, H220	

pentane	10 - <15 %
CAS 109-66-0	
EC 203-692-4	
INDEX 601-006-00-1	
Flam. Liq. 2, H225 / STOT SE 3, H336 / Asp. Tox. 1, H304 / Aquatic Chronic 2, H411	
Pyriproxyfen	0,06 %
CAS 95737-68-1	
EC 429-800-1	
INDEX 613-303-00-3	
Aquatic Acute 1, H400 / Aquatic Chronic 1, H410	
Cypermethrin cis/trans +/- 40/60	0,05 %
CAS 52315-07-8	
EC 257-842-9	
Acute Tox. 4, H302 / Acute Tox. 4, H332 / STOT SE 3, H335 / Aquatic Acute 1, H400 / Aquatic Chronic 1, H410	
Tetramethrin	0,6 %
CAS 7696-12-0	
EC 231-711-6	
Aquatic Acute 1, H400 / Aquatic Chronic 1, H410	
Hydrocarbures, C10-12, Isoalkane, <2% aromatiques	3 - <10 %
CAS 90622-57-4	
EC 918-167-1	
Asp. Tox. 1, H304 / Aquatic Chronic 2, H411 / Flam. Liq. 3, H226	
Piperonylbutoxid	1,63 %
CAS 51-03-6	
EC 200-076-7	
Aquatic Acute 1, H400 / Aquatic Chronic 1, H410	

SECTION 4: Premiers secours

4.1 Description des premiers secours

Remarques générales

Enlever immédiatement tout vêtement souillé ou éclaboussé. Evacuer la victime de la zone de danger et l'allonger.

En cas d'inhalation

Veiller à un apport d'air frais. En cas d'irritation des voies respiratoires, consulter un médecin.

après contact avec la peau

Opérer ensuite un nettoyage ultérieur avec :

Eau et savon. En cas d'irritations cutanées consulter un dermatologue.

Après contact avec les yeux

En cas de contact avec les yeux, laver immédiatement en tenant les paupières ouvertes pendant 10 à 15 minutes sous l'eau courante.

En cas d'ingestion

NE PAS faire vomir. Sofort ärztliche Hilfe in Anspruch nehmen.

4.2 Principaux symptômes et effets, aigus et différés

Aucune donnée disponible

4.3 Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

Aucune donnée disponible

SECTION 5: Mesures de lutte contre l'incendie

Informations complémentaires

Eloigner le produit de la zone d'incendie. Evacuation de la chaleur pour éviter une élévation de la pression. L'eau d'extinction contaminée doit être collectée à part. Ne pas l'évacuer dans la canalisation publique ni dans des plans d'eau.

5.1 Moyen d'extinction

Moyen d'extinction approprié

Sable. Poudre d'extinction. Dioxyde de carbone (CO₂). Kein Wasser verwenden.

Moyens d'extinction inappropriés

Jet d'eau à grand débit.

5.2 Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

Produits de combustion dangereux

Risque d'éclatement et risque de blessure en chaleur d'incendie.

5.3 Conseils aux pompiers

Équipement spécial de protection en cas d'incendie:

Porter un appareil respiratoire autonome et une combinaison de protection contre les substances chimiques.

SECTION 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

6.1 Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Personnel non formé pour les cas d'urgence

Mesures de précautions individuelles

Assurer une aération suffisante. Eloigner toute source d'ignition.

Utiliser un équipement de protection individuel

Tenir toute personne non protégée à l'écart. Se tenir du côté du vent. Augen- und Hautkontakt vermeiden.

6.2 Précautions pour la protection de l'environnement

Ne pas laisser accéder au sous-sol / au sol. Ne pas laisser s'écouler dans les canalisations ni dans les eaux courantes.

6.3 Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Pour la rétention

Matière appropriée pour recueillir le produit:

Sable

Kieselguhr

Liant universel

Sciure de bois

Liants chimiques, contenant des acides

Autres informations

Veiller à une aération suffisante. Ne pas rincer à l'eau ni avec des agents de nettoyage aqueux.

6.4 Référence à d'autres sections

Aucune donnée disponible

SECTION 7: Manipulation et stockage

7.1 Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Mesures de protection

Précautions de manipulation

Manipuler et ouvrir le récipient avec prudence. En utilisant le produit, ne pas manger, ni boire et ni fumer. Éviter le contact avec la peau et les yeux ainsi que l'inhalation de toute vapeur générée.

Éviter tout contact de la préparation avec les yeux.

Mesures de lutte contre l'incendie

Avant l'utilisation du produit enlever toutes les sources d'inflammation (p.e. d'appareils électriques). Ne pas éteindre la lumière. Ventilez la pièce après le traitement pendant 15 minutes. Conserver à l'écart de toute flamme ou source d'étincelles - Ne pas fumer. Tenir à l'écart de toute source de chaleur (p. ex. surfaces chaudes), des étincelles et des flammes directes. Au poste de travail, ne pas manger, ne pas boire, ne pas fumer ni priser. Les vapeurs peuvent former avec l'air un mélange explosif. Récipient sous pression. Protéger contre les rayons solaires et à ne pas exposer à une température supérieure à 50°C. Ne pas percer ou brûler même après usage. Ne pas vaporiser contre des flammes ou sur des objets incandescents.

7.2 Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

mesures techniques et conditions de stockage

Stocker dans un endroit frais. Indications complémentaires : Le présent document s'appuie sur les listes en vigueur au moment de son élaboration.

Conseils pour le stockage en commun

Matières à éviter

Agent oxydant
Alimentaire pour l'homme et pour l'animal

Autres indications relatives aux conditions de stockage

Protéger contre :
forte chaleur. Radiations UV/rayonnement solaire. Conserver sous clé et hors de portée des enfants.

température de stockage 15 - 35 °C

remarque

max. 50°C, Lagerklasse 2B (Druckgaspackungen)

7.3 Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

Aucune donnée disponible

SECTION 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle

8.1 Paramètres de contrôle

Valeurs limites au poste de travail

n°CAS	Agent	LTV	STV	remarque
75-28-5	Isobutan	2400 mg/m ³ 1000 ppm	9600 (1) mg/m ³ 4000 (1) ppm	(1) 15 minutes average value
64-17-5	Ethanol	960 mg/m ³ 500 ppm	1920 (1) mg/m ³ 1000 (1) ppm	Germany (1) 15 minutes average value
109-66-0	Pentan	3000 mg/m ³ 1000 ppm	6000 (1) mg/m ³ 2000 (1) ppm	Germany (1) 15 minutes average value
78-93-3	Butanon	600 mg/m ³ 200 ppm	600 (1) mg/m ³ 200 (1) ppm	Germany (1)15 minutes average value
78-93-3	Butan-2-one	600 mg/m ³ 200 ppm	900 mg/m ³ 300 ppm	Germany Bold-type: Indicative Occupational Exposure Limit Values [2,3] and Limit Values for Occupational Exposure [4] ~ European Union

LTV = valeur limite au poste de travail à long terme

STV = valeur limite au poste de travail à court terme

source: GESTIS International Limit Values (<http://limitvalue.ifa.dguv.de/>)

Procédé de surveillance ou d'observation.: GESTIS Analytical Methods (<http://amcaw.ifa.dguv.de/>)

valeurs limites biologiques

Type de valeur limite (pays d'origine):

BGW (DE).

paramètre

2-Butanon

Valeur seuil 5 mg/L

Matière d'analyse:

Urine (U)

Date de la prise d'échantillon:

Fin de l'exposition voire fin du processus.

8.2 Contrôle de l'exposition

Dispositifs techniques appropriés de commande

Mesures structurelles pour empêcher l'exposition

Veiller à assurer une bonne ventilation. Si la ventilation par aspiration localisée ne suffit pas la valeur limite d'air, il faut porter un appareil adéquat de protection respiratoire.

Protection individuelle

Protection yeux/visage

Protection oculaire appropriée:

Lunettes de protection hermétiques.

Protection de la peau

Modèle de gants adapté:

En cas de la probabilité de contamination du produit utiliser des gants néoprène ou nitrile en EN374 (Permeation > 480min.

Protection respiratoire

Une protection respiratoire est nécessaire lors de :
aspiration insuffisante.

SECTION 9: Propriétés physiques et chimiques

9.1 Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

aspect

État

Aérosol

Couleur

incolore

Odeur

Kerosin

comme:

	paramètre	Méthode - source - remarque
	pH	non déterminé
	Point de fusion/point de congélation	non déterminé

paramètre		Méthode - source - remarque
Point initial d'ébullition et intervalle d'ébullition	11 °C	Siedebeginn gilt für das Treibgas.
Point éclair (°C)	60 °C	Gilt für das Treibgas.
Vitesse d'évaporation		non déterminé
inflammabilité		non déterminé
Limite supérieure d'explosivité	1,4 Vol-%	
limite inférieure d'explosivité	15 Vol-%	
Pression de la vapeur	2 - 4 bar	
Densité de la vapeur		non déterminé
Densité	0,615 g/cm ³	Temperature 20 °C
Solubilité dans les corps gras (g/L)		non déterminé
Solubilité dans l'eau (g/L)		difficilement soluble
Soluble (g/L) dans		non déterminé
Coefficient de partage: n-octanol/eau		non déterminé
Température d'auto-inflammabilité	>200 °C	Das Produkt ist nicht selbstentzündlich.
Température d'auto-inflammabilité		non déterminé
Température de décomposition		non déterminé

9.2 Autres informations pertinentes relatives à la sécurité

Aucune donnée disponible

SECTION 10: Stabilité et réactivité

10.1 Réactivité

Aucune information disponible.

10.2 Stabilité chimique

Aucune information disponible.

10.3 Possibilité de réactions dangereuses

Par l'utilisation ou accessoire libérer la formation de mélanges explosifs vapeur / d'air est possible.

10.4 Conditions à éviter

Déborde à des températures supérieures à 50 ° C. Utiliser des sources proches d'ignition.

10.5 Matières incompatibles

Matières à éviter

Agents oxydants, fortes.

10.6 Produits de décomposition dangereux

Aucune information disponible.

Indications diverses

La stabilité au stockage: min. 24 mois

SECTION 11: Informations toxicologiques

11.1 Informations sur les effets toxicologiques

Toxicité aiguë

Toxicité dermique aiguë

ingrédient Piperonylbutoxid

Toxicité dermique aiguë >2000 mg/kg

Dose efficace

DL50:

Espèce:

Lapin.

Toxicité dermique aiguë 5000 mg/kg

Dose efficace

DL50:

Espèce:

Lapin.

Toxicité inhalatrice aiguë (gaz)

ingrédient isobutane

Toxicité inhalatrice aiguë (gaz) >20 mg/L

Dose efficace

CL50:

Temps d'exposition 4 h

Espèce:

Rat

ingrédient ethanol

Toxicité inhalatrice aiguë (gaz) 20000 mg/L

Dose efficace

CL50:

Temps d'exposition 4 h

Espèce:

Rat

ingrédient Piperonylbutoxid

Toxicité inhalatrice aiguë (gaz) >5,9 mg/L

Dose efficace

CL50:

Temps d'exposition 4 h

Espèce:

Rat

Toxicité inhalatrice aiguë (gaz) 2,3 mg/L

Dose efficace

CL50:

Temps d'exposition 4 h

Espèce:

Rat

Toxicité orale aiguë

ingrédient ethanol

Toxicité orale aiguë 7060 mg/kg

Dose efficace

DL50:

Espèce:

Rat.

ingrédient Piperonylbutoxid

Toxicité orale aiguë 7181 mg/kg

Dose efficace

DL50:

Espèce:

Rat.

Toxicité orale aiguë 4400 mg/kg

Dose efficace

DL50:

Espèce:

Rat.

Toxicité orale aiguë 3300 mg/kg

Dose efficace

DL50:

Espèce:

Rat.

Corrosion cutanée/irritation cutanée

remarque

sur la peau : faible irritation - il n'y a aucune exigence d'étiquetage en place

Sensibilisation respiratoire ou cutanée

Sensibilisation cutanée

remarque

En cas d'exposition prolongée, possibilité d'un effet de sensibilisation par contact avec la peau.

SECTION 12: Informations écologiques

12.1 Toxicité

Toxicité aquatique

Toxicité aiguë (à court terme) pour le poisson

ingrédient ethanol

Toxicité aiguë (à court terme) pour le poisson 8150 mg/L

Dose efficace

CL50:

Durée du test 96 h

espèce

Leuciscus idus (aunée dorée)

remarque

Très toxique chez les poissons.

Toxicité aquatique aiguë (à court terme) pour les crustacés 0,4 mg/L

Dose efficace

EC50

Durée du test 48 h

espèce

Daphnia magna (puce d'eau géante)

12.2 Persistance et dégradabilité

Aucune information disponible.

12.3 Potentiel de bioaccumulation

Aucune information disponible.

12.4 Mobilité dans le sol

Aucune information disponible.

12.5 Résultats des évaluations PBT et vPvB

Aucune information disponible.

12.6 Autres effets nocifs

Aucune information disponible.

SECTION 13: Considérations relatives à l'élimination

13.1 Méthodes de traitement des déchets

Élimination appropriée / Produit

De bombes aérosols encore rempli: Éliminer ce produit et son récipient dans un centre de collecte des déchets dangereux ou spéciaux. De bombes aérosols vide: Le collecteur de déchets.

Code des déchets produit 160000

déchets dangereux Non

Désignation des déchets

DÉCHETS NON DÉCRITS AILLEURS DANS LA LISTE

Code des déchets produit 160500

déchets dangereux Non

Désignation des déchets

gaz en récipients à pression et produits chimiques mis au rebut

Code des déchets produit 160504

déchets dangereux Oui.

Désignation des déchets

gaz en récipients à pression (y compris les halons) contenant des substances dangereuses

remarque

Informations complémentaires

Empfehlung: Stoffliche Verwertung EAK 150104

SECTION 14: Informations relatives au transport

	Transport par voie terrestre (ADR/RID)	Transport maritime (IMDG)	Transport aérien (ICAO-TI / IATA-DGR)
14.1 N° UN	1950	non applicable	non applicable
14.2 Désignation officielle pour le transport AÉROSOLS			
14.3 Classe(s)	2		
14.4 Groupe d'emballage			
14.5 DANGEREUX POUR L'ENVIRONNEMENT	Oui.		
14.6 Précautions particulières à prendre par l'utilisateur	non applicable		

14.7 Transport en vrac non applicable
conformément à l'annexe II de la
convention Marpol 73/78 et au
recueil IBC

Informations complémentaires - Transport par voie terrestre (ADR/RID)

Étiquette de danger	2.1
Quantité limitée (LQ)	1 L
code de restriction en tunnel	D
catégorie de transport	2

SECTION 15: Informations réglementaires

15.1 Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

Réglementations EU

Autorisations et limites d'utilisation

Notice explicative sur la limite d'occupation

Tenir compte des restrictions prévues par le décret relatif à la protection de la mère (92/85/CEE) concernant les femmes enceintes ou allaitant. Selon la directive 94/33/CE, les adolescents ne doivent manier ce produit que dans la mesure où des précautions sont prises pour éviter les effets nocifs des matières dangereuses.

Directives nationales

Allemagne

Classe risque aquatique (WGK)

Présente un très grave danger pour l'eau. (WGK 3)

15.2 Évaluation de la sécurité chimique

Aucune donnée disponible

SECTION 16: Autres informations

Texte des phrases R-, H- et EUH (Numéro et texte intégral)

H220 Gaz extrêmement inflammable.

H225 Liquide et vapeurs très inflammables.

H226 Liquide et vapeurs inflammables.

H280 Contient un gaz sous pression; peut exploser sous l'effet de la chaleur.

H302, R20 Nocif en cas d'ingestion.

H304 Peut être mortel en cas d'ingestion et de pénétration dans les voies respiratoires.

H315 Provoque une irritation cutanée.

H317 Peut provoquer une allergie cutanée.

H319 Provoque une sévère irritation des yeux.

H332 Nocif par inhalation.

H336 Peut provoquer somnolence ou vertiges.

H400 Très toxique pour les organismes aquatiques.

H410 Très toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

H411 Toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

H413 Peut être nocif à long terme pour les organismes aquatiques.